

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je me souviens très bien que pendant que je lisais la motion . . .

M. Coates: La deuxième fois! Il est sorti deux fois!

M. l'Orateur: C'est la première fois que j'ai conscience que le député ou tout autre député soit entré ou sorti deux fois. Je suis prêt à entendre des rappels au Règlement.

Le député a soulevé une question de privilège et il m'a demandé en quoi consistait la prise d'un vote. Je lui ai répondu. Je n'ai entendu personne dire que le vote est irrégulier jusqu'ici. Si quelqu'un le prétend, je suis prêt à l'écouter.

M. Coates: Monsieur l'Orateur, au cours de la prise du dernier vote, le député de Comox-Alberni s'est levé et est sorti de la Chambre avant que le vote soit terminé. C'est pourquoi j'ai demandé si le vote du député avait ou non été compté, parce qu'il n'était pas à la Chambre à la fin du vote.

Votre Honneur s'est levé et m'a lu la motion. Pendant ce temps-là, le député a repris son siège. Cela n'avait rien à voir avec l'objet de la première question de privilège que j'ai soulevée parce que le député n'a pas attendu que le vote soit terminé avant de quitter la Chambre. Je vous demande donc, monsieur l'Orateur, si on a inscrit son vote et si le vote indiqué par le greffier était réellement ce vote-là.

Des voix: Le vote!

M. l'Orateur: Évidemment, si le député l'entend de cette façon—et je ne suis pas en mesure de m'en rendre compte d'ici—si personne ne soutient le contraire . . .

Des voix: Demandez-le lui.

M. l'Orateur: Si personne ne soutient le contraire, je dois prendre la parole du député. Je demanderai donc au greffier si le vote du député de Comox-Alberni a été inscrit pour la dernière motion.

La liste des votants indique que le député de Comox-Alberni s'est prononcé contre la motion. Ce qui est certain, c'est qu'avant que l'on ait fait connaître le résultat du vote, le député de Comox-Alberni a quitté la Chambre. Le compte rendu devra mentionner que le vote du député de Comox-Alberni n'a pas été inscrit comme il se doit.

Des voix: Bravo!

La Chambre doit maintenant se prononcer sur la motion n° 11 inscrite au nom du député de Nickel Belt (M. Rodriguez).

(La motion n° 11 de M. Rodriguez, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 57)

POUR
Messieurs

Blackburn
Brewin
Douglas
(Nanaimo-Cowichan-
Les Îles)

Firth
Gilbert
Knowles
(Winnipeg-
Nord-Centre)

Nystrom
Orlikow
Peters
Rodriguez—(10).

Emploi et immigration

CONTRE
Messieurs

Alexander	Francis	MacGuigan
Anderson	Fraser	MacKay
Andras (Port Arthur)	Friesen	Marceau
Andre (Calgary-Centre)	Gauthier (Ottawa-Vanier)	Marchand
Andres (Lincoln)	Gendron	Masniuk
Appolloni (M ^{me})	Gillies	McCain
Baker (Gander-Twillingate)	Goodale	McCleave
Baker (Grenville-Carleton)	Goyer	McKinley
Baldwin	Gray	McRae
Balfour	Guay (Saint-Boniface)	Mitges
Basford	Guay (Lévis)	Munro (Esquimalt-Saanich)
Beatty	Guilbault	Murta
Béchar	Hamilton	Neil
Blais	(Qu'Appelle-Moose Mountain)	Nicholson (M ^{lle})
Blaker	Hamilton (Swift Current- Maple Creek)	Nowlan
Blouin	Harquail	Oberle
Boulanger	Hees	O'Connell
Breau	Herbert	Olivier
Bussièrès	Hnatyshyn	Ouellet
Caccia	Holmes	Paproski
Cafik	Holt (M ^{me})	Parent
Caron	Hopkins	Philbrook
Clark (Rocky Mountain)	Isabelle	Pigott (M ^{me})
Clermont	Jarvis	Pinard
Coates	Jelinek	Portelance
Collenette	Kaplan	Prud'homme
Comtois	Kempling	Railton
Condon	Knowles (Norfolk-Haldimand)	Reid
Corbin	Lachance	Ritchie
Crouse	Lajoie	Robinson
Cullen	Lambert (Edmonton-Ouest)	Roche
Cyr	Landers	Rompkey
Darling	Lang	Rooney
Dawson	Laniel	Roy (Laval)
Demers	Lapointe	Schellenberger
Dick	Lavoie	Schumacher
Dionne (Northumberland- Miramichi)	Lawrence	Scott
Douglas (Bruce-Grey)	Leblanc (Laurier)	Sharp
Drury	Lee	Smith
Duclos	Lefebvre	(Saint-Jean)
Dupont	Loiselle (Chambly)	Stanbury
Dupras	Lumley	Stanfield
Duquet	MacDonald (Cardigan)	Stevens
Ellis	Macdonald (Rosedale)	Stewart (Marquette)
Epp	MacDonald (M ^{lle}) (Kingston et les Îles)	Stewart (Cochrane)
Ethier	MacEachen	Towers
Fairweather	MacFarlane	Turner
Fleming		Watson
Flynn		Whiteway
Forrestall		Whittaker
Foster		Wise
Fox		Wood
		Woolliams
		Yanakis
		Young—(153).

● (2240)

M. l'Orateur: Je déclare donc les motions nos 11 et 30 rejetées.

(La motion n° 30 de M. Symes est rejetée.)

M. l'Orateur: Le vote porte donc sur la motion n° 15.